

REGLEMENT

Les professeurs et le C.A du club Équilibre vous souhaitent la bienvenue.
Pour la bonne marche des activités, ils souhaitent que certaines règles soient appliquées toute l'année :
le respect du professeur, la **punctualité, l'assiduité....**

les médecins ne fournissant plus de certificat médical, nous vous demanderons de nous fournir une
DECLARATION SUR L' HONNEUR attestant de votre aptitude à pratiquer du sport ou de la danse.

Afin de transmettre les différentes informations importantes , **nous vous demandons de nous
fournir : (2 possibilités s'offrent à vous)**

1) 1 enveloppe timbrée avec votre nom et votre adresse ou votre adresse mail **valide** et **LISIBLE**

SIGNALER TOUT CHANGEMENT D' ADRESSE MAIL , ADRESSE POSTALE OU N° DE TEL

**LE REGLEMENT des activités se fera lors de l'inscription, ou au 2ème cours sous forme de 3
chèques libellés à l'ordre d'Équilibre. Ils seront encaissés :**

- * octobre
- * janvier
- * avril

Pour tout problème, ne pas hésiter à nous contacter .

REMBOURSEMENT

Les adultes s'engagent pour l'année et seront remboursés uniquement pour des raisons médicales
ou changement de résidence (fournir un justificatif), **tout trimestre commencé est dû et ne donnera lieu a
aucun remboursement.** Pas de remboursement si vous demandez une facture pour votre CE.

UN COURS D'ESSAI, est accordé à tous. Les cours sont suspendus pendant les vacances
scolaires

Nous vous souhaitons une bonne année sportive et comptons sur votre participation lors des
animations que nous pourrions organiser en cours d'année.... **MERCI**

Pour informations complémentaires, contacter la présidente au **06 40 41 91 95**

Les PRESIDENTES : Corinne PERROT Gemma KRASNIEWSKI